

Didier Kling et Stéphane Fantuz
Présidents
CNCEF-CNCIF
22 rue de Longchamp
75116 Paris

Messieurs les Présidents,

Vous avez invité Jean-Luc Mélenchon à exposer devant vous les propositions de la France insoumise et son agenda chargé n'a pas permis d'organiser cette rencontre. Nous nous en excusons. Néanmoins, nous souhaitons vous présenter nos propositions concernant les quatre thèmes que vous mettez en avant dans votre courrier : la finance des entreprises, les retraites, la révolution numérique ainsi que l'Europe et la réglementation.

Notre programme, *l'Avenir en commun*, accorde aux questions du financement de notre tissu productif et de notre système de retraites une attention particulière, prenant en considération les évolutions du monde dans lequel nous vivons et les crises économiques, sociales, écologiques et européennes que nous traversons.

Concernant le *financement des entreprises*, nous nous fixons comme objectif de mobiliser les financements à destination des petites et moyennes entreprises via les propositions suivantes :

- la création d'un pôle public bancaire notamment
 - en accordant une licence bancaire à la Banque publique d'investissement dans son ensemble (groupe BPI France), ce qui lui permettra de se financer auprès de la Banque centrale pour financer les entreprises
 - et en socialisant certaines banques généralistes
- le financement de l'escompte des PME à taux zéro par le pôle financier public
- la réservation de l'avantage fiscal de l'assurance vie aux fonds investis en France
- la création d'un fonds de solidarité interentreprises financé grâce à un barème progressif pour mutualiser la contribution sociale entre petites et grandes entreprises

Concernant la finance participative, comme toute composante de l'économie collaborative numérique, nous proposons d'encadrer son développement pour préserver le caractère de « partage » et d'utilité sociale contre la privatisation et l'évasion fiscale, auxquelles les plateformes peuvent être incitées.

Concernant les retraites, nous défendons le système par répartition. Si les études du COR sont intéressantes, les hypothèses prises en compte sont bien souvent conservatrices, en particulier concernant la productivité ou le niveau d'emploi. Ainsi, nous proposons de maintenir le système par répartition dans lequel :

- le droit à la retraite à 60 ans à taux plein sera restauré
- la durée de cotisation pour une retraite complète sera fixée à 40 ans
- les pensions de retraite seront revalorisées au niveau du smic pour une carrière complète

Le financement durable des régimes de retraites solidaires, intergénérationnelles et par répartition sera assuré :

- par la mise à contribution des revenus financiers des entreprises,
- par l'augmentation du volume des cotisations et de leur montant,
- ainsi que par la suppression des exonérations fiscales pour les régimes de retraites par capitalisation

Le chiffrage complet de notre programme intégrant le financement du système de retraites par répartition a été présenté le 19 février et est consultable en ligne.

Concernant la révolution numérique, il se trouve que parmi les trois frontières de l'humanité que nous avons identifiées se trouvent le numérique. Un livret thématique détaille les propositions présentes dans le programme l'Avenir en commun que voici :

- l'anticipation des transformations numériques du travail et de la production en lançant un plan pour l'industrie 4.0 associant les salariés
- la garantie de l'égalité d'accès au numérique sur tout le territoire notamment en accélérant l'achèvement de la couverture du pays en Très haut débit d'ici 2022
- l'affirmation du caractère d'intérêt général de la révolution numérique via
 - la reconquête la maîtrise publique des technologies liées au numérique et aux télécommunications
 - la généralisation de l'usage des systèmes d'exploitation et des logiciels libres dans les administrations publiques et l'éducation nationale
 - la garantie de la neutralité du net et la lutte contre le profilage en ligne comme le défend la *Quadrature du Net*
 - la systématisation de la publication en *open data* des données publiques détenues par les collectivités comme le propose l'association *Regards citoyens*

**La France
insoumise**

jlm2017.fr

Jean-Luc
MÉLENCHON

 @JLMelenchon

 JLMelenchon

Dossier suivi par :

- la promotion d'une économie numérique vraiment collaborative
- en soutenant la création d'associations à but non lucratif, de coopératives ou d'entreprises publiques pour fournir les services collaboratifs rendus possibles par le numérique et l'exploitation des données publiques
- en protégeant les données personnelles contre leur utilisation mercantile et en soutenant la création de *fab-labs*

Enfin, concernant l'Union européenne et la réglementation du marché européen de la finance, nous sommes partisans d'une sortie des traités européens actuels, qui ne permettent ni le protectionnisme solidaire que nous souhaitons mettre en place, ni l'investissement de la puissance publique dans l'économie du fait des règles de déficit limité à 3 % du PIB. Nous souhaitons donc modifier profondément le contexte réglementaire européen. Il devra permettre de soutenir et de généraliser l'économie sociale et solidaire en garantissant son accès au financement et aux marchés publics.

Vous souhaitant bonne réception de ce courrier, nous vous invitons également à retrouver l'ensemble du programme de la France insoumise, *L'avenir en commun*, en librairie ou à l'adresse suivante : <https://avenirencommun.fr/>.

Charlotte Girard

Co-responsable du programme de la France Insoumise